



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du dix décembre deux mille vingt cinq, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, AUDOUSSET, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, RIGAUD, MATHIEU, GUERET, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD.
formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Madame Karine NADAUD-MONTAGNAC a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE
Madame Patricia MOUTAUD a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET
Monsieur Philippe VIARD a donné pouvoir à Madame Brigitte CASTILLE
Monsieur Dominique KERSKENS a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET
Monsieur Julien OMONT a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE
Monsieur Julien BORIE a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX
Monsieur Victorien VINCENT a donné pouvoir à Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER
Monsieur Romain VALADOUR a donné pouvoir à Madame Mégane LEPINE
Madame Isabelle LEROY a donné pouvoir à Monsieur Bernard ALLARD

Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour : 23
Nombre de membres présents et représentés : 20 + 9		Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés	: 23	Abstention : 6

Objet : Convention d'objectifs et de moyens Maison des Jeunes et de la Culture Centre Social (MJCCS) : prolongation d'un an

La convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 avec la MJCCS est prolongée d'une année pour permettre à la nouvelle direction de prendre connaissance de la situation.

Les sommes versées par la Commune pour 2026 :

	Pour info 2025	2026
Subvention totale	115 000 €	115 000 €
Subvention globale de fonctionnement sur l'ensemble des missions	97 000 €	97 000 €
Subvention accueil périscolaire	18 000 €	18 000 €

18 000 € : accueil périscolaire

97 000 € : subvention globale de fonctionnement pour l'ensemble des missions assurées par la MJCCS et confiées par la Commune :

- Activités
- Micro-folie
- Fonctionnement...

.../...

Charges MJC						
Locaux	Electricité	Chauffage	Eau	Entretien		Téléphone
		Energie		Personnel	Produits	
MJC 27, rue de Lavaud	MJCCS	(Entretien Commune)	Commune	MJCCS	MJCCS	MJCCS
Ancienne cantine Tristan l'Hermite Aide aux devoirs	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Gymnase Tristan l'Hermite	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Salle musculation Gymnase La Parondelle	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Chapelle Micro-folie	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune
Bâtiment Saint Joseph Salle de danse et vestiaire	Commune	Commune	Commune	MJCCS	MJCCS	Commune
Cinéma	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune	Commune

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le maire à prolonger la convention d'objectifs 2023-2025 d'un an supplémentaire par avenant et de retenir les sommes proposées ci-dessus. Les crédits seront inscrits sur le budget 2026.

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le dix sept décembre deux mille vingt cinq

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20251216-2025-128-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025

Publication : 19/12/2025

Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 19 décembre 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.